

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
4 mars 2003  
Français  
Original: arabe

---

**Lettres identiques datées du 2 mars 2003, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil  
de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport quotidien portant sur les activités que les équipes d'inspection de la COCOVINU et de l'AIEA ont menées en Iraq le 2 mars 2003.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
(*Signé*) Mohammed A. **Aldouri**



**Annexe aux lettres identiques datées du 2 mars 2003,  
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil  
de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport sur les activités que les équipes d'inspection de l'AIEA  
et de la COCOVINU ont menées en Iraq le 2 mars 2003**

**I. Équipe d'inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)**

1. **Premier groupe** : Le groupe a quitté l'hôtel Canal à 8 h 40 pour effectuer des levés radiologiques au moyen d'appareils portatifs et en se déplaçant à bord de véhicules, dans le camp militaire d'Al-Taji, notamment sur les routes principales et secondaires ainsi que dans tous les bâtiments. Ces levés avaient pour objet de détecter toute trace de radioactivité éventuelle. En outre, le groupe a relevé les coordonnées de tous les sites qui se trouvaient dans le camp. Après avoir achevé ses travaux qui ont duré quatre heures, il est rentré à l'hôtel.

2. **Deuxième groupe** : Le groupe a quitté l'hôtel Canal à 8 h 30 pour se rendre au bureau de la société « Al-Bachaer Limited » pour les agences commerciales. Aussitôt parvenus à destination, les inspecteurs ont immédiatement restreint les déplacements à l'intérieur du site, puis ils se sont entretenus avec le Directeur adjoint de la société auquel ils ont posé des questions concernant l'organigramme et les activités de son établissement avant d'en inspecter les différents bureaux et services, d'en examiner les registres et documents dont ils ont filmé une partie et d'en contrôler les ordinateurs. Après avoir achevé ses travaux qui ont duré neuf heures et demie, le groupe est rentré à l'hôtel.

**II. Équipe d'inspection de la COCOVINU (armes chimiques)**

L'équipe a quitté l'hôtel Canal à 9 heures pour se rendre à l'usine de chlore qui fait partie de l'entreprise publique Tariq laquelle relève de la Commission d'industrialisation militaire. Une fois parvenus à destination, les inspecteurs ont inspecté, l'une après l'autre, et de façon minutieuse, toutes les unités de l'usine, puis ils ont demandé à voir le plan d'alimentation en électricité de l'usine. Après avoir achevé ses travaux qui ont duré deux heures et quart, l'équipe est rentrée à l'hôtel.

**III. Équipe d'inspection de la COCOVINU (armes biologiques)**

L'équipe a quitté l'hôtel Canal à 8 h 40 pour se rendre sur le site de destruction de bombes de Aziziyah qui relève du Ministère de la défense. Une fois parvenus à destination, les inspecteurs ont effectué des prélèvements sur les sites d'où l'on avait extrait des bombes et des fragments. Après avoir achevé ses travaux qui ont duré deux heures et quart, l'équipe est rentrée à l'hôtel.

**IV. Équipe d'inspection multidisciplinaire de la COCOVINU**

L'équipe a quitté l'hôtel Canal à 8 h 30 pour se rendre sur un site de la défense antiaérienne qui relève du Ministère de la défense. Une fois parvenus à destination, les inspecteurs se sont entretenus avec le commandant du site qu'ils ont interrogé au sujet des activités menées par son unité, sur les travaux d'entretiens sur missiles qui étaient en cours et sur le mode de stockage de ces missiles. L'équipe a ensuite

inspecté toutes les installations de l'unité. Après avoir achevé ses travaux qui ont duré deux heures et dix minutes, elle a regagné son hôtel.

#### V. **Équipe d'inspection de la COCOVINU (missiles)**

1. **Premier groupe** : Le groupe a quitté l'hôtel Canal à 8 h 30 pour se rendre sur le site où est stationné le bataillon technique d'Al-Taji et où il a assisté à la destruction de six missiles Al-Samoud-2. Après avoir achevé sa mission qui a duré cinq heures, il est rentré à l'hôtel.

2. **Deuxième groupe** : Le groupe a quitté l'hôtel Canal à 8 h 40 pour se rendre à l'usine Al Maamoun qui relève de l'entreprise Al-Rachid et où il a assisté à la destruction d'une chambre de coulée de propergol solide. Après avoir achevé sa mission qui a duré huit heures, il est rentré à l'hôtel.

#### VI. **Entretiens**

1. Le 1er mars 2003, la COCOVINU a demandé à s'entretenir à titre individuel avec quatre spécialistes irakiens dans un des hôtels de Bagdad. La Direction du contrôle national a fait part de cette requête à trois des spécialistes concernés, le quatrième n'ayant pas pu être contacté car il résidait à l'étranger, et elle les a encouragés à faire droit à cette demande. La COCOVINU a eu un entretien avec un des spécialistes, mais elle a refusé d'interviewer les deux autres qui avaient exigé pour le premier, que l'interview soit enregistrée sur bandes magnétiques et pour le deuxième qu'elle ait lieu en présence d'un de ses amis.

2. Le 2 mars 2003, la COCOVINU a demandé à s'entretenir, dans un des hôtels de Bagdad, avec un spécialiste irakien travaillant pour le secteur privé qu'elle avait auparavant refusé de rencontrer parce qu'il tenait absolument à enregistrer l'entretien sur bandes magnétiques. Le spécialiste en question a été avisé de cette requête mais il ne s'est pas présenté à l'hôtel.

#### VII. **Avion de reconnaissance (Mirage)**

À 9 h 40, un avion de reconnaissance de type Mirage-4 a pénétré dans l'espace aérien irakien qu'il a quitté à 12 h 50 après avoir survolé différentes régions de l'Iraq. Ce vol de reconnaissance a duré trois heures et dix minutes.